

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

Emprunt Obligataire Subordonné sans recours à l'Appel Public à l'Epargne « Amen Bank Subordonné 2017-2 »

Amen Bank porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné « **Amen Bank Subordonné 2017-2** » de 30.000.000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 40.000.000 DT, émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5468 du 24/10/2017), ouvertes le **25/10/2017**, ont été clôturées le **15/12/2017**, pour un montant de **40.000.000 DT**.